

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 05 MARS 2020

Présents : Mmes CHARDON Dominique, SAILLARD Marie-Pierre, RECEVEUR Marie, LEFORT Bernadette, Mrs VIENNET Simon, THERY Jean-Bernard, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane

Excusé :

Absent :

Convocation du 25/02/2020

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 24 janvier 2020
- Vote des taux des comptes administratifs et comptes de gestion 2019
- Vote des budgets 2020 - taxes locales 2020
- Travaux surpresseur
- Demande exploitation terrains
- Prix du terrain aisance
- Déneigement terrain pour accès privé
- Affaires diverses

1 - Approbation compte rendu réunion du 24 janvier 2020

Aucune observation, le compte rendu du 24 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

2 - Vote des taux des comptes administratifs et comptes de gestion 2019

Le conseil constate la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion et approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs et les comptes de gestion 2019 (Mme le maire ne participe pas au vote du compte administratif).

3 - Vote des budgets 2020

Les budgets primitifs 2020 sont adoptés à l'unanimité des membres présents :

Budget Bois

Fonctionnement	Dépenses	117 386.79 €
	Recettes	117 386.79 €
Investissement	Dépenses	12 420 €
	Recettes	12 420 €

Budget Eau

Fonctionnement	Dépenses	57 922.10 €
	Recettes	57 922.10 €
Investissement	Dépenses	237 204.07 €
	Recettes	237 204.07 €

Le Conseil décide de mandater la société Naldéo pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'eau prévus.

Budget Communal

Fonctionnement	Dépenses	213 069.46 €
	Recettes	263 069.46 €
Investissement	Dépenses	184 408.04 €
	Recettes	184 408.04 €

4 - Vote des taux - taxes locales 2020

Pour 2020 le conseil décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux d'imposition de 1%.
Le conseil ne vote plus le taux de taxe d'habitation.

Les taux 2020 seront donc de :

Taxe Foncier Bâti	7.50 %
Taxe Foncier Non Bâti	13.65 %
Cotisation foncière des entreprises	14.31 %

5 - Travaux surpresseur

Suite à un orage, une pompe du surpresseur ne fonctionnait plus. Elle a été réparée par l'entreprise Thieulin.

Une commission Eau se réunira pour discuter de l'avenir du surpresseur et de la poursuite des travaux sur le réseau.

6 - Demande exploitation terrains

Suite à la cession d'activité des Attelages des 2 lacs, Mme Agnès Rousseau des Attelages Aroules demande à louer les terrains laissés libres. Accord du conseil (Julien Viennet ne participe pas au vote) pour louer ces terrains aux Attelages Aroules par des baux à ferme avec une clause environnementale et par un bail précaire pour le terrain du Sillet et le « communal des chevaux ».

Jean-Bernard Thery évoque un projet de réhabilitation des espaces de pastoralisme (communaux), dans le cadre d'un appel à projets proposé par le conseil régional et le ministère de l'agriculture.

7 - Prix terrain aisance

Mme le maire propose une réévaluation du prix du terrain d'aisance. Le Conseil municipal fixe le prix du terrain d'aisance à 30 €/m².

8 - Déneigement terrain pour accès privé

Le conseil municipal revient sur la demande de M et Mme Piganiol pour le déneigement du 131 rue de l'Eglise.

Le Conseil municipal acte le principe que les terrains du domaine privé communal ne sont pas déneigés, ni entretenus.

9 - Affaires diverses

- Organisation des élections municipales du 15 mars 2020.

- Demande de Damien Paris pour couper des trembles le long de la route départementale pour refaire sa barrière. Accord du conseil.

- Pot de départ en retraite de Michel Haffner notre agent ONF le 17 avril 2020, le CM est d'accord pour participer au cadeau commun avec les communes du triage.

Malpas, le 06 mars 2020

Le Maire,
Dominique CHARDON

